

Les filières laitières au Mali

Etude réalisée en 2006 par Sarah Pomeranz



RESUME

Le Mali est un pays traditionnel d'élevage. La viande et lait fournissent aujourd'hui 10 % du PIB et constituent la principale ressource pour 30 % de la population nationale. Si l'élevage est la troisième richesse du pays après l'or et le coton, le secteur laitier est loin de couvrir les besoins nationaux. Ainsi, selon les statistiques maliennes, les importations de produits laitiers ont coûté près de 12 millions d'euros au pays en 2003. Il s'agit donc de mieux connaître les filières laitières maliennes et les contraintes pesant sur elles afin de savoir si la production locale pourra un jour nourrir la population malienne et ce à quelles conditions.

Un potentiel laitier incontestable...

Le cheptel laitier malien compte environ 23 millions de têtes pour une production estimée à plus de 600 000 tonnes pour l'année 2005. Cette production pourrait encore être augmentée en améliorant le potentiel génétique ainsi que les techniques et conditions d'élevage (alimentation, soins sanitaires). La consommation, bien que limitée par le faible pouvoir d'achat de la population, est soutenue et augmente parallèlement à l'urbanisation. Les dernières enquêtes réalisées auprès des consommateurs des principales villes maliennes font état d'une consommation moyenne de 50 à 60 litres par an avec de grandes différences entre les individus.

La production laitière tout comme la consommation sont vivaces au Mali, mais elles n'arrivent pas toujours à se rencontrer faute d'un circuit de collecte et de distribution suffisamment développé. En effet, le lait est un produit fortement périssable même transformé. Le lait local n'arrive donc au consommateur ni en quantité ni en qualité satisfaisante ou à un prix inabordable. La filière laitière malienne souffre essentiellement de l'irrégularité de l'approvisionnement en lait local faute d'une alimentation suffisante pour les bêtes en période sèche, période où la demande de produits laitiers est la plus forte.

... et des défis à relever...

Le développement de la filière est entravé par des contraintes internes. En raison du nombre important d'éleveurs pratiquant le pâturage et la transhumance développer une collecte à grande échelle paraît difficile, mais pas impossible. De plus, les politiques de soutien de l'Etat à la filière ont jusqu'à présent été inadaptées voire inexistantes.

A ces facteurs internes s'ajoute un environnement international hostile. En effet, la dépendance aux importations est réelle et ancrée dans les habitudes des consommateurs et des industries de transformation. En raison d'un tarif douanier actuellement très faible, que les accords de partenariat économique en cours de négociation entre les pays africains et l'Union européenne risquent encore de diminuer, la poudre de lait est très attractive. De plus son utilisation présente aujourd'hui plus d'avantages que celle du lait local : facilité d'utilisation, hygiène, fourniture en quantité suffisante tout au long de l'année. Enfin, elle bénéficie d'un marketing efficace au désavantage du lait local qui n'a pas les mêmes moyens promotionnels.

... pour permettre un développement durable des filières laitières maliennes !

Aidés par des ONG, et parfois par l'Aide publique au développement certains éleveurs se mobilisent pour collecter, transformer et commercialiser leur lait. Ainsi, ils prennent eux-mêmes en charge l'approvisionnement des villes secondaires en produits laitiers locaux de qualité. La création de centres de collectes et de mini laiteries artisanales leur permet d'être compétitifs vis-à-vis des importations. Ils s'organisent également afin que leur voix portent mieux auprès des dirigeants politiques.

Pour réussir, ces organisations ont besoin d'un soutien de l'Etat : les politiques d'appui doivent favoriser une intensification raisonnée de la filière, permettre l'émergence d'un circuit de collecte adéquate et aider le lait local à trouver sa place par rapport aux importations. Cet effort national ne saura possible que si les politiques agricoles et commerciales internationales sont plus solidaires, reconnaissant le droit à la souveraineté alimentaire et si la part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture augmente. C'est face à cet objectif que le collectif ALIMENTTERRE mène sa campagne : **"Lait : l'Europe est vache avec l'Afrique"**.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
METHODOLOGIE	5
QUELQUES MOTS SUR LE MALI	6
I. UN POTENTIEL LAITIER INCONTESTABLE	7
A] Une tradition de l'élevage revigorée par un renouveau de la demande	7
1. La tradition soudano-sahélienne de l'élevage.....	7
2. Une demande de produits laitiers qui augmente avec le développement urbain.....	8
B] La filière lait au Mali aujourd'hui.....	11
1. Un potentiel de production réel.....	11
2. Des circuits de distribution encore peu développés	13
II. LA REALISATION DU POTENTIEL LAITIER MALIEN EXIGE DE RELEVER UN CERTAIN NOMBRE DE DEFIS.	15
A] Un développement de la filière entravé par des contraintes internes.....	15
1. Un contexte peu favorable au développement d'une collecte à grande échelle.....	15
2. Des politiques de soutien inexistantes ou inadaptées.....	17
B] ... renforcées par un environnement international hostile.....	19
1. Une dépendance aux importations réelle et ancrée dans les mentalités	20
2. Des accords commerciaux internationaux aux conséquences potentiellement dévastatrices.....	22
III. VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIERE LAIT LOCAL ?	24
A] La responsabilité des acteurs maliens	24
1. Organisations paysannes et ONG se mobilisent déjà	24
2. ...Elles ont besoin d'un véritable soutien politique	27
B] Vers des politique agricoles et commerciales internationales solidaires ?	29
1. Pour permettre aux pays africains d'emprunter le chemin de développement suivi par l'UE	29
2. Pour reconnaître le droit à la souveraineté alimentaire dans les négociations internationales.....	30
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	34

INTRODUCTION

« L’Afrique de l’Ouest est une région rurale dont l’essentiel de la richesse est tirée des activités agricoles. L’agriculture contribue pour plus de 35 % à la formation du PIB. Elle procure 15,3 % des recettes d’exportation et emploie plus de 70 % de la population active. (...)

L’agriculture ouest africaine repose essentiellement sur l’exploitation familiale (...) et remplit diverses missions fondamentales telles que la sécurité alimentaire, le maintien des équilibres sociaux, la préservation et la gestion des ressources naturelles, la croissance économique et le développement des zones rurales.

Malheureusement, ces missions que les producteurs agricoles devraient assumer au bénéfice de tous seront hypothéquées avec l’application du nouveau Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, et les accords commerciaux multilatéraux (OMC) ou bilatéraux (APE). »

Proposition du ROPPA pour la mise en œuvre et la défense de la politique agricole de la CEDEAO, avril 2006

Ces préoccupations qu’exprime le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l’Afrique de l’Ouest), sont partagées par de nombreuses organisations partenaires du CFSI et de SOS Faim dans les pays en développement.

Dans le cadre des activités du Collectif ALIMENTERRE en 2006, nous avons donc choisi d’informer et de mobiliser les citoyens européens sur les risques encourus par l’agriculture familiale dans le cadre des négociations en cours entre l’Union européenne et certains pays en développement. C’est pourquoi nous lançons la campagne : « Lait, l’Europe est vache avec l’Afrique »

A cette fin, nous nous sommes en particulier intéressés à l’impact d’un éventuel accord de libre-échange entre l’Union européenne et l’Afrique de l’Ouest sur la production de lait local.

L’étude qui suit considère en particulier la situation du Mali, où le cheptel laitier compte plus de 23 millions de têtes, et où l’élevage constitue la troisième richesse du pays, le lait représentant près de 40 % du chiffre d’affaire total de l’élevage tandis que la demande de consommation de produits laitiers est satisfaite à plus de 50 % par les importations. Même si le lait n’est traditionnellement considéré que comme un sous-produit de l’élevage par les éleveurs maliens, ce paradoxe n’en reste pas moins frappant. Il conduit à s’interroger sur la capacité de la production locale à remplacer les importations (seules garantes à l’heure actuelle de l’approvisionnement des villes maliennes en produits laitiers) générant ainsi des revenus pour les producteurs, et allégeant le déficit commercial du pays.

Les éleveurs ont-ils la capacité de produire davantage, afin de répondre à une demande croissante ? Quels sont les autres défis à relever pour mettre en rapport bassins de production et bassins de consommation ? Quelles initiatives existent localement dans ce sens ?

Telles sont les questions auxquelles cette étude tente de donner une réponse afin d’identifier les opportunités existantes pour un développement durable des filières laitières locales. Il paraît en effet crucial de renforcer ces filières, si l’on vise sérieusement à atteindre l’objectif affiché de la politique agricole de l’Afrique de l’Ouest, à savoir « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays »¹.

¹ Politique agricole de la CEDEAO, adoptée en janvier 2005

METHODOLOGIE

Pour pouvoir réaliser, cette étude trois types de travaux ont été entrepris. La première phase de l'étude a permis de réaliser une recherche bibliographique des données disponibles sur la filière laitière malienne. La liste des ouvrages et documents consultés figure dans la bibliographie, en fin d'étude.

Après cette première phase, il s'agissait de réaliser une série d'entretiens avec des personnes ressources, producteurs, transformateurs, chercheurs, personnels de structure d'appui et d'organisation paysannes, connaissant bien la situation de la filière lait au Mali. Ces contacts ont également été sollicités à maintes reprises pour fournir les informations qui apparaissaient indispensables au fur et à mesure de l'avancement des recherches.

Personnes contactées :

- **Luc Barret**, assistant technique auprès de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali,
- **Bassirou Bonfoh**, chercheur à l'Institut du Sahel, ancien coordinateur du programme lait sain pour le Sahel, animateur du réseau REPOL,
- **Cécile Broutin**, représentante GRET au Sénégal, équipe Alimentation et Agriculture Durable,
- **Marc Chapon**, coordinateur de AVSF au Mali,
- **Christian Corniaux**, chercheur au CIRAD, Institut d'économie rurale (IER) à Ségou (Mali),
- **Patrick Delmas**, secrétaire exécutif de l'Inter-Réseaux Développement rural,
- **Moussa Diabate**, responsable de Cab Déméso, ONG malienne,
- **Amadou Diallo**, responsable d'Initiative Conseil Développement, ONG malienne,
- **Modibo Diarra**, président de la fédération des producteurs laitiers de Djitoumou et environ, éleveur laitier dans la périphérie de Bamako,
- **Guillaume Duteurtre**, chercheur au CIRAD Bureau d'appui Macro-économique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA-BAME),
- **Martine François**, responsable de programme au GRET, équipe Alimentation et Agriculture Durable,
- **Jean-François Grongnet**, enseignant-chercheur à l'Agrocampus Rennes, spécialité Nutrition, Transfert de technologie et Développement rural,
- **Amadou Napo**, assistant technique auprès de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, spécialiste des questions laitières,
- **Maurice Oudet**, père blanc présent au Burkina depuis 1965 travaillant à la promotion de la filière laitière locale,
- **Denis Ripoché**, coordinateur de VSF Belgique au Mali,

Ces personnes grâce au temps qu'elles nous ont consacré ont permis à cette étude d'exister. Le CFSI tient donc ici à les remercier pour leur aide précieuse.

Enfin, des journalistes maliens ont réalisés deux interviews pour recueillir les témoignages d'acteurs de la filière. Deux articles ont ainsi été réalisés : *La poudre blanche étouffe les éleveurs maliens* par Bréhima Touré et *Cissé Rokiadou Diallo. La laitière, championne du lait local* par Fousséni Traoré.

Quelques mots sur le Mali



Source : encyclopédie Wikipedia (www.wikipedia.fr)

Indépendant depuis 1960, le Mali, qui compte environ 12 millions d'habitants, dont 2 millions vivent à Bamako, la capitale, est un des pays les plus pauvres du monde : son IDH (indice de développement humain) le positionne en 174^{ème} position sur 177 pays en 2004. En 2001, 63,8 % de la population vivait dans la pauvreté et 21 % dans l'extrême pauvreté.

Son économie s'articule essentiellement autour de l'agriculture : 80 % de la population active travaille dans ce secteur qui représente près de 45 % du PIB. L'essentiel des industries transforment des produits agricoles. Le seul élevage fournit 10 % du PIB et constitue la principale ressource pour 30% de la population².

² Fiche consacrée au Mali dans l'encyclopédie libre Wikipedia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Mali>)

I. Un potentiel laitier incontestable ...

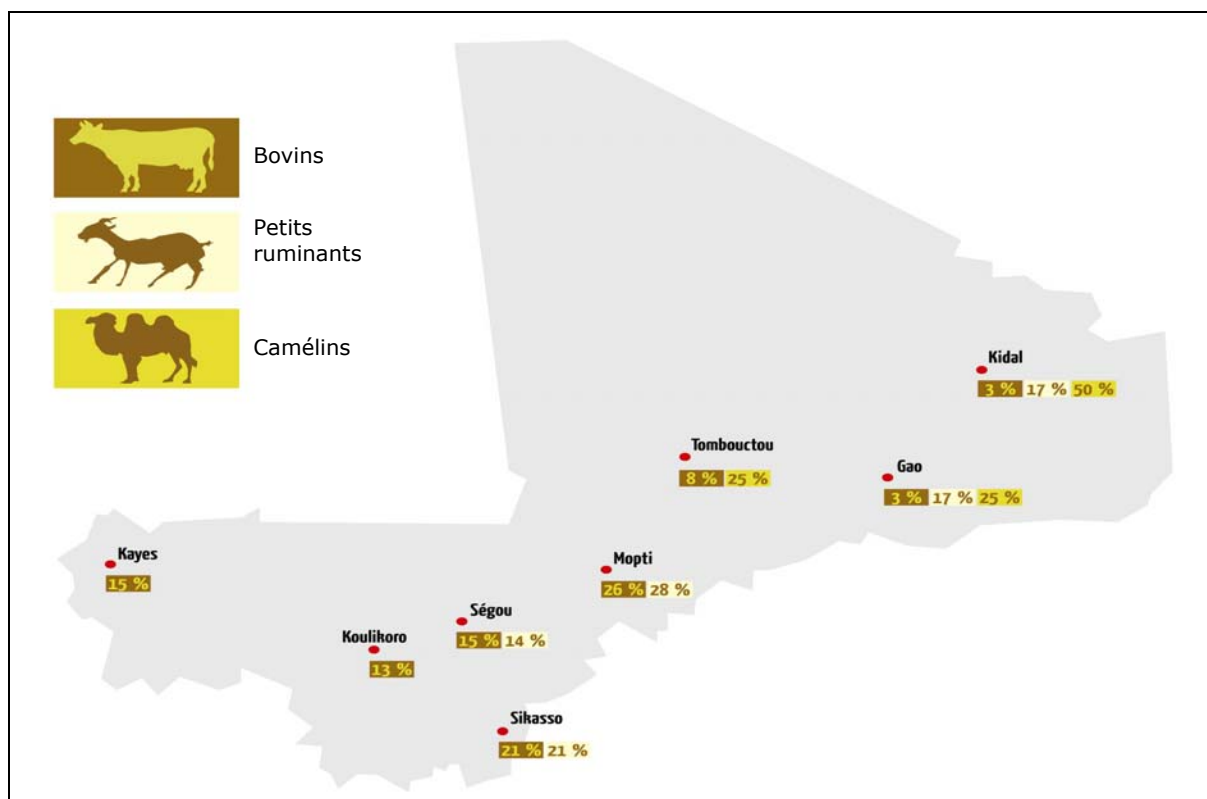
A] Une tradition de l'élevage revigorée par un renouveau de la demande

Au niveau mondial, le sous-secteur de l'élevage est l'un des plus dynamiques avec une croissance supérieure à 7 % par an pour l'ensemble des pays en développement ces 25 dernières années³. Au Mali cette croissance prend sa source à la fois dans la tradition régionale de l'élevage et dans l'augmentation rapide de la demande parallèlement à l'extension urbaine.

1. La tradition soudano-sahélienne de l'élevage

La bande soudano-sahélienne, marge du Sahara qui traverse l'Afrique depuis la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest jusqu'à l'Erythrée et la Somalie à l'Est, couvre environ 1/3 du Mali. Cette zone bio-climatique se caractérise par une longue saison sèche et une saison des pluies relativement courte pour une pluviométrie inférieure à 800 mm d'eau par an. Les populations de cette région, Peuls, Maures ou Touaregs, ont toujours pratiqué un élevage transhumant avec une certaine efficacité. Ainsi l'élevage est la 3^{ème} richesse du Mali après l'or et le coton. Il résulte de cette tradition que le cheptel malien, un des plus importants d'Afrique, compte aujourd'hui environ 6 à 7 millions de bovins, 16 millions de petits ruminants et 460 000 chameaux et chamelles. Ce cheptel est inégalement réparti sur le territoire malien comme le montre la carte ci-dessous.

Un cheptel laitier important



³ Discours liminaire de M. Carlos Seré, Directeur général de l'IRLI (International Livestock Research Institute) lors de la 7^{ème} Conférence de l'Union Africaine des ministres responsables des ressources animales.

Le lait, un sous produit rémunérateur de l'élevage

Le lait est un sous produit de l'élevage traditionnellement présent dans la région. Il n'y a pas à proprement parler d'élevages laitiers mais des agriculteurs-éleveurs qui produisent, entre autres, du lait.

La valorisation du lait a toujours représenté une importante source de revenus, la confection et la vente de produits laitiers offrant des opportunités d'échanges ou des entrées régulières de trésorerie pour les éleveurs même dans les zones les plus enclavées. Cet argent du lait est traditionnellement géré par les femmes qui l'utilisent pour les besoins familiaux : dans l'économie pastorale domestique traditionnelle, pendant que l'homme s'occupe des animaux transhumants, la femme dispose très librement des produits de la vente du lait et des produits laitiers. Aujourd'hui encore, les femmes occupent une place centrale dans cette filière même si les hommes se font de plus en plus présents.

Le lait, traditionnellement transformé avant d'être consommé

La distribution de lait frais a toujours été freinée du fait de la combinaison de l'éloignement géographique entre centres de production et de consommation et de l'insuffisance de la chaîne du froid. Le lait frais est en grande partie autoconsommé (les hypothèses les plus souvent retenues font état d'une autoconsommation d'environ 1/3 de la production, mais il semble qu'elle est sous évaluée) ou transformé avant d'être commercialisé. Les produits laitiers traditionnels sont le *lait caillé nature* (lait caillé épais d'une odeur très forte et d'un goût plus acide que le yaourt, résultat d'un caillage spontané sans pasteurisation à partir de ferment sauvage), le *lait caillé sucré* (résultat d'une pasteurisation haute avec un sucrage), le *ghee ou beurre liquide* (laitensemencé avec des ferments naturels qui subit ensuite le barattage puis plusieurs chauffages), le *féné* (appellation regroupant des produits issus de divers process mais qui est toujours un mélange de crème fraîche et de lait entier fraisensemencé), le *takkamart* (fromage très sec issu du caillage du lait de vache ou de chèvre avec un morceau d'estomac séché de chevreau). Plus récemment, plusieurs initiatives ont tenté de développer la production de *wagasi* (fromage mou issu de la technologie des Peuls de la côte ouest africaine) mais celui-ci n'a pour le moment pas séduit les Sahéliens à part les ressortissants des pays côtiers.

La production laitière repose donc pour l'essentiel sur des pratiques ancestrales mais non figées. Les éleveurs sont prêts à modifier leurs pratiques pour les adapter à la demande et à la dégradation des ressources naturelles à laquelle ils doivent faire face. Mais cette évolution ne pourra se faire que s'ils s'assurent de débouchés réguliers et rémunérateurs pour pouvoir améliorer leurs revenus⁴.

2. Une demande de produits laitiers qui augmente avec le développement urbain

Une importante proportion de la production de lait local est soit consommée directement sur le lieu de production, soit commercialisée via des circuits informels. Les mesures de consommation sont relativement difficiles à effectuer, et les données sur ce sujet sont peu nombreuses et peu précises.

⁴ Etude REPOL, 2005

**Une
consommation
annuelle
moyenne de 50
litres par
personne**

Les chiffres varient selon les sources. Ceux produits par la FAO⁵ font état d'une consommation de 562 100 tonnes métriques de lait pour l'ensemble du pays en 2002, soit en estimant la population malienne à 12 millions d'habitants, une consommation par personne d'environ 45 l de lait par an. Des chiffres plus anciens mais plus détaillés⁶ insistent sur les grandes disparités régionales : la consommation est estimée à 30 l/pers/an en zone nomade, 5-6 l/pers/an au Mali-sud et 10 l/pers/an à Bamako et dans le reste du pays. Tous ces chiffres sont inférieurs aux recommandations de la FAO pour la consommation de lait (60 l/pers/an).

Les premiers résultats d'enquêtes réalisées auprès des ménages dans les principales villes du pays, dans le cadre d'un programme de recherche sur les politiques laitières ouest africaines (programme REPOL cf. section III A] 2.), font état d'un niveau de consommation autour de 50 à 60 l/pers/an.

En milieu rural, le lait et ses dérivés constituent la base principale de la ration alimentaire des pasteurs nomades ou transhumants. Cependant, il est souvent réservé aux enfants, aux vieillards et aux femmes enceintes car le prélèvement de lait est très faible, l'essentiel de la production allant à l'allaitement des veaux. Certaines populations rurales consomment également du lait importé.

En ville, le lait est considéré comme un "aliment stratégique" des couches les plus pauvres de la population urbaine dont le repas du soir est souvent constitué d'un sachet de lait frais reconstitué (à partir de poudre importée) ou de lait caillé et d'un morceau de pain. En dehors, de cet enjeu nutritionnel pour les populations pauvres, la consommation laitière urbaine est multiple. On peut distinguer :

**Consommation
rurale et urbaine
différent**

- une consommation que l'on pourrait qualifier de traditionnelle, les éleveurs devenus citadins du fait de l'exode rural continuent de consommer du lait comme ils en avaient l'habitude ;
- une consommation de lait local réservée à une frange très faible de la population, souvent sous forme d'abonnement livré à domicile, le "service du lait" ;
- une consommation par les expatriés ou la frange la plus riche de la population, par imitation, de lait UHT et de fromages ;
- une consommation hors foyer assez développée de produits laitiers sous forme de poudre ou de lait concentré sucré mélangé au café, en tartine ou en bouillie avec de la farine de mil ou de riz. Les mêmes plats peuvent être préparés au foyer.

**Un facteur limitant
commun : l'argent**

Cependant en ville comme à la campagne, la consommation de lait est souvent limitée par des contraintes économiques. Ainsi, la plupart des consommateurs parle en terme de budget consacré aux produits laitiers plus qu'en terme de quantité consommée, achetant pour 2

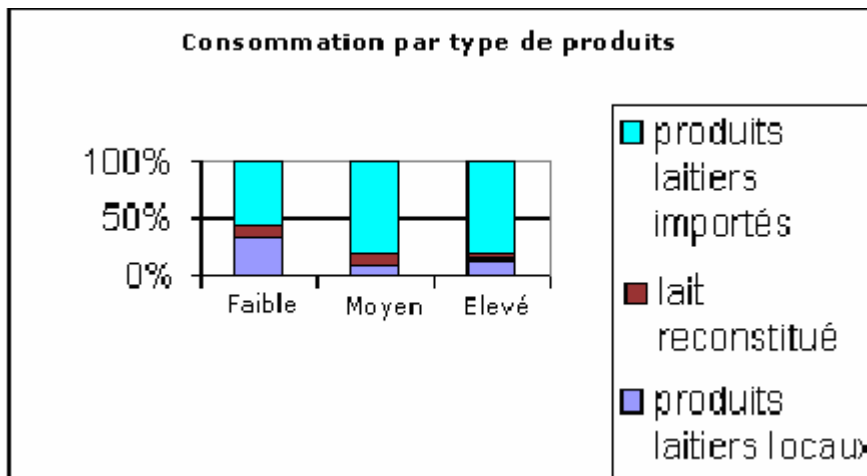
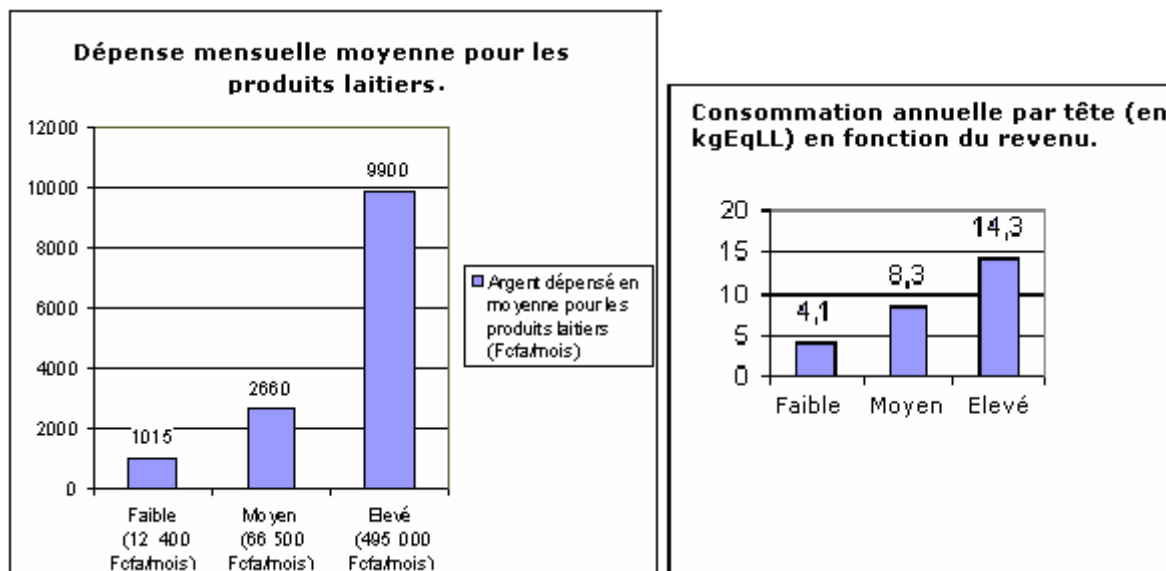
⁵ FAO : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation

⁶ Etude de l'UNICEF de 1989, citée par l'étude REPOL de 2005

500 Fcfa de poudre de lait quelque soit la quantité obtenue pour ce budget. (cf. encadré ci-dessous)

Consommation de lait et produits laitiers en fonction des revenus

Les graphes suivant représentent la consommation de produits laitiers à Bamako au cours de la saison sèche froide de 1988-1989. Les travaux permettant de réactualiser ces chiffres sont en cours au sein du REPOL.



Source : Synthèse bibliographique sur les filières laitière au Mali. REPOL

Diverses structures de transformation coexistent

En raison de son caractère hautement périssable, en particulier dans les conditions propres au Mali, le lait est le plus souvent consommé sous forme de produits transformés. Cette transformation peut être réalisée au sein de diverses structures. On distingue :

- la transformation traditionnelle exclusivement réservée aux femmes d'éleveurs, productrices/transformatrices peules ;
- la transformation artisanale souvent à caractère familial, existant dans les systèmes pastoraux en période de forte production de lait ;

- la transformation semi-moderne regroupant les mini-laiteries et les centres de collecte ;
- la transformation industrielle : Mali-lait SA, Yoplait ou Ségou Lait (fermé à ce jour)

Si ces transformateurs utilisent parfois du lait local, il est souvent plus simple et moins coûteux pour eux dans l'état actuel des choses d'utiliser des produits d'importation.

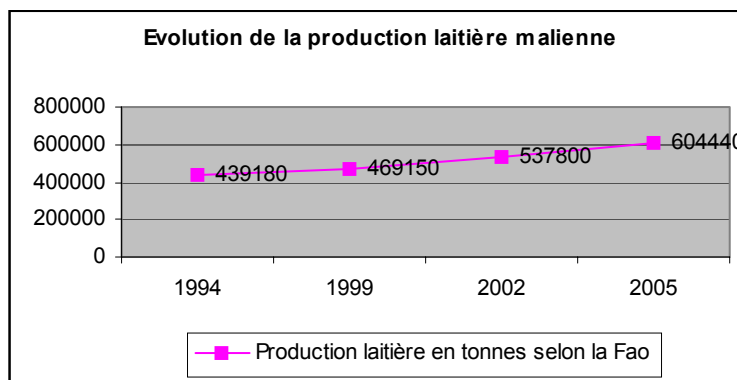
B] La filière lait au Mali aujourd'hui

1. Un potentiel de production réel

Pour les mêmes raisons que la consommation, la production reste assez difficile à mesurer avec précision, d'où des chiffres pouvant varier du simple au double d'un document à l'autre. Par ailleurs, au vu des capacités statistiques du Mali, ces chiffres restent de l'ordre de l'estimation et sont à considérer avec beaucoup de prudence.

Cependant la plupart des sources s'accordent sur un niveau de production d'environ 500 000 t EqLL⁷ par an produites par l'ensemble des espèces laitières (vaches, chèvres, brebis, chamelle, ânesse). Si on retient les estimations de la FAO, on note une production en augmentation de 30 % dans la dernière décennie et atteignant 600 000 TeqLL en 2005, comme le montre le graphique suivant.

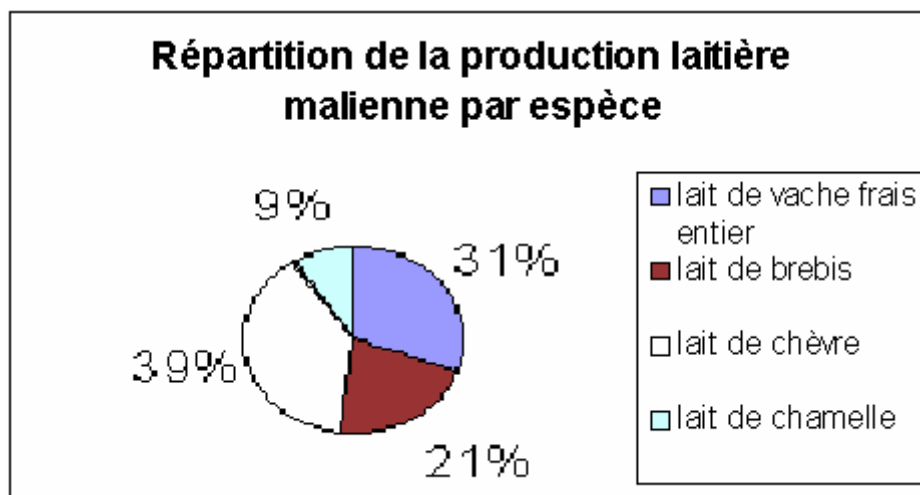
**Une production
estimée à plus de
500 000 tonnes
par an**



Pour l'année 2005, toujours selon les chiffres de la FAO, la production par espèces se répartit comme suit :

⁷ EqLL : équivalent litre de lait, unité utilisé pour pouvoir considérer l'ensemble de la production ou de la consommation quelque soit la forme finale du produits (lait, beurre, yaourt, fromages, etc.)

La moitié de la production laitière est assurée par les petits ruminants



Il n'y a pas d'élevage laitier à proprement parler mais une dynamique vers cette spéculation dans des fermes pratiquant la polyculture et l'élevage. Parmi les multiples systèmes d'élevage existant au Mali, on distingue le plus souvent trois types d'élevage :

Des systèmes d'élevages divers plus ou moins associés à des cultures

- le **système péri-urbain**, constitué d'élevages semi-intensifs situés autour des grandes villes.
- le **système agropastoral** : l'agriculture y constitue le cœur du système et le niveau de production de lait y est assez faible. Le lait représente 10 à 50 % des revenus familiaux. Ce type de système occupe 23 % du territoire essentiellement dans les zones centre et sud du pays et concerne 43 % du cheptel laitier.
- les **systèmes pastoraux**, nomades ou transhumants : ils sont le fait de pasteurs peuls ou touaregs, ils peuvent être purs ou combinés aux cultures irriguées dans le delta du Niger et les zones inondables. La production de lait est alors l'objectif principal à la fois pour nourrir la famille et comme moyen de troc. Ils concernent 45 % du cheptel sur 77 % du territoire, le lait constitue alors 81 % des revenus du ménage. Ce système est très efficace en ce qui concerne l'utilisation de l'espace et des ressources pastorales. Cependant, son avenir est incertain dans un contexte d'intensification de la filière.

Une production par tête autour de 3 litres jour

La production moyenne estimée par vache est de 2,5 à 3 l/jour pour les races autochtones et de 3 à 4l pour les vaches métis mais le potentiel des races locales est encore assez mal connu.

Globalement, l'élevage malien pourrait encore augmenter sa production grâce à différentes actions techniques :

Des solutions pour produire plus et mieux

- la complémentation alimentaire : aujourd'hui, la quasi totalité de l'alimentation est constituée de pâturage naturel remplacé en saison sèche par de la paille de brousse à très faible valeur nutritive d'où une sous production chronique des filières locales en saison sèche. Les autres aliments, tels les tourteaux de coton ou d'arachide sont inaccessibles, car rarement présent sur le marché local et trop chers. Comme le souligne Modibo Diarra, éleveur des environs de Bamako, la faible productivité du cheptel s'explique par le bilan énergétique peu favorable de l'alimentation, les bêtes devant beaucoup marcher pour trouver peu de nourriture. Il insiste sur le fait que la première chose à faire est bien de mettre le troupeau et les éleveurs à l'abri du premier besoin : l'alimentation ;
- le suivi sanitaire des troupeaux : le cheptel malien connaît d'importants problèmes sanitaires, la couverture vaccinale est faible et la mortalité des veaux est élevée, principalement à cause d'un certain manque d'hygiène et de surveillance ;
- l'amélioration génétique : différents programmes d'inséminations artificielles ont été menés. On peut par exemple citer les inséminations à partir de semences montbéliardes menées dans le cadre du Projet de Développement de l'Agriculture Périurbaine, avec des résultats satisfaisants du point de vue de la production laitière mais d'importantes difficultés techniques. Aujourd'hui, si ils sont parfois découragés par les résultats incertains des inséminations, les éleveurs continuent de vouloir améliorer le potentiel génétique de leur troupeau par des croisements avec des races laitières résistantes au climat de la région.

Des performances économiques hétérogènes

Au niveau des performances économiques et financières, il manque des données et des études. Cependant des études anciennes laissent penser que la production laitière est rentable bien que les marges estimées soient fort variables, de 2 à 200 Fcfa le litre selon les exploitations. Malgré cette diversité, toutes les exploitations ont un budget très réduit et ce d'autant plus qu'elles doivent se financer quasiment uniquement sur fonds propres.

2. Des circuits de distribution encore peu développés

L'exposé du modèle traditionnel d'élevage indique bien que le lait ne constitue qu'un sous produit de l'élevage. Les ventes s'effectuent davantage au rythme des besoins d'argent pour la famille (nourriture, vêtements, taxes et impôts, etc.) que sur une base régulière. L'offre commerciale de lait par les producteurs locaux reste donc souvent marginale ou faible tant au regard de la production potentielle des troupeaux que par rapport à la demande et aux produits importés. Cette irrégularité de production s'explique également par des variations saisonnières : en saison sèche, le cheptel connaît d'importantes difficultés d'alimentation et ne produit que peu de lait alors qu'en saison humide l'abondance de pâturage entraîne une abondance de lait. Ces problèmes alimentaires ont des causes multiples :

- une offre de pâturages naturels instable à cause des variations du régime pluviométrique ;

Une offre commerciale faible et irrégulière

- une compétition forte entre éleveurs et agriculteurs pour l'utilisation des terres ;
- des déficiences du système hydraulique pastoral ;
- la non disponibilité des aliments de complément (sous produits agricoles ou agro-industriels, cultures fourragères).

Cette irrégularité de production est d'autant plus criante que la variation saisonnière de la demande est inversée, les citoyens buvant plus de lait en saison sèche. Un premier défi important pour organiser la distribution de la production locale, est donc de garantir une meilleure régularité de l'approvisionnement.

Par ailleurs, le développement du système d'élevage traditionnel nécessite également de combler d'importantes lacunes en infrastructures. En effet, comme la majorité des éleveurs est située en zone rurale et qu'une partie des troupeaux sont en transhumance plus ou moins lointaine, il faudrait pouvoir disposer de routes praticables tout au long de l'année pour pouvoir dans un temps restreint acheminer le lait des différents producteurs vers les centres de collecte et les mini-laiteries, puis vers les consommateurs.

La question qui se pose est bien de savoir comment relier producteurs et consommateurs alors qu'aujourd'hui, au regard de l'état des infrastructures maliennes et des procédés utilisés pour conserver le lait, la collecte tout comme la distribution s'avèrent difficiles voire impossibles. Cette problématique est d'autant plus aiguë quand il s'agit de commercialiser la production vers les plus grandes villes, et notamment vers Bamako, localisation de l'essentiel de la demande solvable de produits laitiers dans le pays.

On peut globalement distinguer deux formes de commercialisation des produits laitiers locaux :

- la forme traditionnelle, exclusivement pratiquée par les femmes de producteurs sans intermédiaire ;
- la forme de distribution intégrée entre les producteurs et les différents intermédiaires, chargés d'approvisionner les transformateurs, les commerçants et parfois les consommateurs. A travers ces circuits, il y a un lien permanent entre les marchés de brousse et le marché urbain, les premiers jouant un rôle de centres de collecte primaire pour les seconds, souvent *via* les femmes grossistes réalisant des tournées.

Il est difficile d'avoir une idée de l'importance de chacune des voies de collecte-distribution. A titre d'exemple, pour la région de Niono, une étude datant de 2000 estime que l'approvisionnement de la ville en lait local se réalise à 48 % par les vendeuses/revendeuses de lait, à 24 % par les agro-pasteurs fournisseurs des mini-laiteries et à 28 % par les éleveurs urbains et périurbains.

Bien qu'on ait du mal à estimer le coût de production du lait dans les systèmes extensifs, il semble que le coût de la distribution représente entre 50 et 70 % du prix au détail des produits laitiers. Cette activité est donc souvent plutôt rentable pour les différents intermédiaires. Si la filière traditionnelle de distribution est efficace en ce sens qu'elle parvient à acheminer sur des distances considérables et dans un délai assez bref un produit hautement périssable, elle est

La faiblesse des infrastructures handicape la commercialisation du lait local

Des circuits de commercialisation plus ou moins informels coexistent

Un coût de distribution des produits locaux très élevés

limitée par sa grande atomisation. En effet, il y a une multitude de petits acteurs manipulant chacun une très petite quantité, qu'ils sont sûrs d'écouler dans la journée, sans qu'aucune structure collective mutualisant les moyens de production, les charges et les bénéfices ne voit le jour. Il en résulte une incapacité à investir dans la révolution technologique permettant une augmentation importante de la collecte des zones de production vers les zones de consommation, préalable indispensable à un meilleur approvisionnement des populations urbaines en lait local. Aujourd'hui, du fait de l'inadaptation de ces réseaux, le lait local arrive souvent au consommateur en quantité largement insuffisante, à des prix prohibitifs et sous une forme brute hautement périssable. Pour les industriels du secteur laitier également, les coûts d'utilisation du lait local, du fait de l'irrégularité de l'approvisionnement et des difficultés de collecte et de transport, sont élevés d'où un recours quasi systématique à la poudre de lait importée.

Bamako, la capitale, connaît une situation différente du reste du pays

Evidemment, la situation ne saurait être correctement décrite sans différencier les grands bassins urbains où la demande forte de produits laitiers ainsi que l'éloignement des éleveurs du fait de la pression foncière explique une certaine pénurie d'approvisionnement en lait local et donc le recours encore plus important aux importations. Ainsi, selon Metzger et al., les produits importés représenteraient 94 % de la consommation de Bamako. Pourtant, il existe un véritable potentiel de production autour de Bamako, avec un cheptel réparti dans des élevages semi-intensifs, mais les liens entre l'amont et l'aval sont déficients et ne permettent un écoulement optimal du lait local malien vers la capitale.

II. La réalisation du potentiel laitier malien exige de relever un certain nombre de défis.

A] Un développement de la filière entravé par des contraintes internes...

Avec une production estimée à 600 000 tonnes et une population de 12 000 000 d'habitants, le Mali devrait pouvoir fournir 50 l de lait par an à chacun de ses habitants. Pourtant le lait local est aujourd'hui minoritaire dans la consommation. On peut s'interroger sur les défis à relever par les filières locales pour pouvoir fournir du lait en quantité et en qualité à la population malienne

1. Un contexte peu favorable au développement d'une collecte à grande échelle

Au niveau de la production, le système d'élevage dominant reste très extensif. Cet élevage, où la productivité est faible et les animaux très mobiles, car transhumants, handicape la collecte du lait par les transformateurs. En plus des coûts de collecte élevés engendrés par cet éloignement, les industriels du secteur laitier sont confrontés à l'irrégularité de la production laitière qui prend sa source dans les difficultés d'alimenter les vaches en saison sèche.

Un système d'élevage rendant la collecte difficile

Enfin pour que le lait soit collecté dans des conditions satisfaisantes pour les transformateurs, tant en terme de quantité que de qualité, des efforts sont encore à faire au niveau du potentiel

zootechnique des animaux, pour pouvoir intensifier la production, ainsi qu'au niveau de la santé animale : beaucoup d'animaux souffrent de maladies tropicales faute d'une couverture vaccinale satisfaisante et d'un accès régulier aux soins vétérinaires. Enfin la formation des éleveurs paraît indispensable pour améliorer l'hygiène de la traite et limiter les problèmes de souillure du lait.

Les contraintes les plus importantes se concentrent autour des actions de commercialisation et de transformation. L'insuffisance des infrastructures et des équipements de transformation, le manque de financements disponibles ainsi que le manque de formation des acteurs de la filière freinent l'émergence de ces activités amont nécessaires à tout développement des filières laitières. De plus, pour le moment, les différents process techniques permettant une meilleure conservation du lait tout le long du parcours entre producteur et consommateur final, sont peu développés. La chaîne du froid est largement déficiente comme dans bon nombre de pays sahéliens. Par ailleurs les processus alternatifs sont encore balbutiants malgré l'intérêt de certains pour la chaîne du chaud ou la lactopéroxydase⁸. Malgré l'homologation donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé, ce dernier procédé est toujours interdit au Mali.

Une insuffisance des structures de transformation

Pourtant, en Mauritanie, une collecte industrielle s'est développée dans des conditions similaires

Tandis que ces contraintes paraissent en grande partie naturelles et donc irrémédiables, l'exemple de la laiterie Tiviski en Mauritanie, qui récolte 20 000 litres jours auprès de 800 éleveurs nomades démontre qu'il est possible d'organiser une collecte de lait efficace avec de telles contraintes.

Expérience de la laiterie TIVISKI en Mauritanie

Basée à Nouakchott en Mauritanie, la laiterie TIVISKI est une SARL créée en 1988 par Nancy Abeid Arahamane. Débutée en 1989, avec du lait de chamelle pasteurisé, la production de la laiterie s'est, aujourd'hui, diversifiée avec des produits à base de lait de vache (1990) et de chèvre (1998). Elle offre désormais 14 produits laitiers (lait pasteurisés, lait UHT, lait fermentés, crème fraîche, yaourt, fromage frais, fromage de chamelle, etc.).

Tout a débuté avec un constat : la Mauritanie bien que possédant beaucoup d'animaux susceptibles de produire du lait, importait d'énormes quantités de produits laitiers afin de satisfaire la demande intérieure. Mme Arahamane a donc décidé de concevoir une entreprise pour remédier à cette situation à l'aide d'un prêt d'une Agence de développement de 141 000 \$.

La laiterie collecte quotidiennement 20 000 litres de lait, toutes espèces confondues, dans un rayon allant jusqu'à 300 km de la capitale auprès de 800 bergers nomades qui ont conservé leur mode de vie traditionnel tout en profitant d'un revenu laitier régulier. Une fois la traite manuelle des troupeaux effectuée sur le lieu de pâture, les bidons de lait sont transportés par des véhicules tout terrain, sur des distances allant jusqu'à 90 km, à trois centres de collecte situés dans des villes sur le fleuve Sénégal, dans les zones de pâture. Dans ces centres de collecte, le lait est réceptionné et refroidi. Puis il part vers Nouakchott en camion réfrigéré. Malgré les vicissitudes de cette collecte, le lait atteint une qualité bactériologique très raisonnable.

⁸ il s'agit d'une enzyme permettant de conserver le lait sans avoir recours à une chaîne du froid.

La laiterie fournit aussi aux éleveurs des soins vétérinaires, des vaccins et de l'aliment du bétail à crédit, ainsi que des formations - vulgarisations sur l'hygiène de la traite. Le lien avec les éleveurs est assuré par l'Association des Producteurs de Lait de TIVISKI (APLT) association qui regroupe près de 3 000 familles.

Le succès de cette expérience repose pour une grande part sur les spécificités mauritaniennes et les qualités de sa directrice. Ceci pose la question de sa reproductibilité en d'autres lieux avec d'autres promoteurs. Cependant, on observe déjà, au Mali, un certain nombre de laiteries valorisant le lait local pour des quantités plus faible. Il semble également qu'à travers la région, de grands commerçants ayant les capacités financières d'investir commencent à s'intéresser à la filière lait local.

2. Des politiques de soutien inexistantes ou inadaptées.

Indubitablement, le développement d'une filière laitière locale peut aboutir, à condition que les éleveurs soient soutenus. Mais, au Mali, comme le souligne Modibo Diarra, président d'une fédération de producteurs laitiers, regrettant le manque de soutien dont sont victimes les éleveurs maliens, "les banques ne nous comprennent pas, et l'Etat ne nous comprend pas non plus".

Des politiques laitières inefficaces

L'histoire des politiques laitières au Mali est longue, le gouvernement ayant souhaité atteindre l'autosuffisance dès l'Indépendance. Mais celles-ci n'ont connu que peu de succès ! Ainsi en 1969, fut créée la première unité de transformation du lait, l'Union laitière de Bamako (ULB), avec le concours de l'UNICEF. Cette unité avait pour tâche de fournir le lait à un prix accessible à la population de Bamako et de ses environs et de contribuer à la promotion de la production de lait local dans sa zone d'action en organisant des collectes devant progressivement se substituer aux importations. Cette unité fut essentiellement approvisionnée par les aides alimentaires fournies au Mali, notamment de l'huile de beurre et du lait en poudre fournis par le PAM. L'argent ainsi économisé permit d'aider les éleveurs locaux par le biais d'une amélioration génétique des races bovines locales et donc d'augmenter l'approvisionnement en lait local. Mais dès 1983, on observe une augmentation de la part de lait importé dans ses produits.

Cette constatation est à l'origine en 1985 d'une politique laitière nationale dont les objectifs étaient la diminution des importations, l'augmentation de la productivité des systèmes d'élevage locaux, le développement de petites exploitations laitières et l'augmentation de la consommation nationale de lait. Si cette politique permit un développement des inséminations artificielles, la conduite de recherche sur les fourrages et une légère augmentation de la collecte de lait local, elle s'avéra incapable de résoudre les difficultés rencontrées par la filière, ces outils ne remplissant leur rôle que de manière imparfaite. Par exemple, l'ULB continua d'utiliser de plus en plus de lait importé et de moins en moins de lait local, ne parvenant jamais à résoudre la contradiction forte entre ses deux missions – fournir du lait à un prix acceptable et contribuer à l'augmentation de la production de lait local. Les choses ont encore empiré avec la privatisation de 1994.

Des politiques laitières incomplètes

De plus certaines problématiques, dont celle de l'accès aux moyens de production, n'ont été que peu traitées. Pour ce qui est de l'accès aux financements, la Banque Nationale de Développement Agricole, après quelques expériences malheureuses, ne finance plus l'activité laitière en tant que telle. Le fond d'investissement laitier annoncé n'a jamais vu le jour, l'existence du Fond d'Appui aux Filières Agricoles (FAFA) ne suffit pas à contrebalancer cette absence, au vu de l'insuffisance des crédits consacrés à cette activité. Et 20 ans après la définition de cette politique, la production laitière souffre toujours de la mauvaise organisation de l'ensemble de la filière même si les actions d'appui à l'agriculture périurbaine de Bamako ont permis l'émergence d'une ceinture laitière autour de la ville. Grâce à celle-ci on trouve plus de lait local à Bamako que dans d'autres capitales ouest-africaines.

Les années 1990, le déclin des interventions de l'Etat

L'intervention de l'Etat a diminué de manière drastique avec les années 1990. On peut, par exemple, noter la suppression de la Somiex, Société Malienne d'Importation et d'Exportation et la privatisation de l'ULB. Ainsi, malgré la place importante occupée par l'élevage dans l'économie malienne, l'Etat malien s'est peu à peu désinvesti des problèmes et contraintes pesant sur ce sous secteur. Ces dernières années, les investissements et appuis en faveur du secteur élevage ont été relativement faibles et stagnants : peu de projets et programmes en cours, 10 % des investissements publics du secteur du développement rural pour l'élevage qui représente 11 % du PIB quand l'agriculture (21 % du PIB) en perçoit plus de 80 %. Cette faiblesse est notamment due à l'absence d'une politique nationale de développement de l'élevage jusqu'en janvier 2004.

Aujourd'hui, un renouveau des politiques d'élevage

Aujourd'hui, on note un certain renouveau des politiques de soutien au secteur laitier. Ainsi, ce dernier est inclus dans la stratégie nationale alimentaire, dont l'objectif fondamental est l'autosuffisance d'ici 2015. L'atteinte de cet objectif suppose l'intensification de la production et la modernisation des structures et des circuits de commercialisation. Le secteur laitier est également cité dans la loi d'orientation agricole et le schéma directeur du secteur du développement rural. Une politique de développement de l'élevage a d'ailleurs récemment été adoptée, elle entend travailler autour de 6 axes :

- l'amélioration de l'alimentation des animaux (promotion des cultures fourragères, élaboration d'une politique hydraulique pastorale, promotion des unités de production d'aliments du bétail, etc.)
- l'amélioration de la santé animale (amélioration de la couverture sanitaire du bétail, renforcement du système d'information zoonositaire, renforcement de la recherche vétérinaire, etc.),
- l'amélioration des performances zootechniques du cheptel (rationalisation de la gestion du troupeau, amélioration génétique, promotion de la recherche zootechnique, etc.),
- le développement des infrastructures et équipements de commercialisation et de transformation des produits de l'élevage (amélioration des équipements de collecte et de conservation du lait, etc.),

- le renforcement des capacités des acteurs (formation des éleveurs, formation des opérateurs économiques de la filière, mise en place d'un Fonds de développement de l'élevage, etc.)
- la gestion rationnelle des ressources naturelles (mise en place de schémas et plans d'aménagement, lutte contre les feux de brousse, suivi des écosystèmes pastoraux, etc.).

S'il est encore trop tôt pour dresser le bilan de ces nouvelles politiques, éleveurs et chercheurs s'accordent pour souligner que l'amélioration du soutien de l'Etat passe par une aide à la complémentation alimentaire, aux soins vétérinaires. Plus largement, il s'agit, selon eux, de mettre en place un statut d'exploitation laitière. Ce dernier devrait permettre aux éleveurs de jouir d'une certaine sécurité foncière et d'un accès aux intrants à un moindre coût. Il faudrait également réglementer les pratiques vétérinaires et être attentifs aux conséquences des autres politiques sectorielles, telle la politique douanière par exemple, sur le secteur élevage.

Au niveau régional, les politiques adoptées par la CEDEAO⁹ ont évidemment un impact direct sur le développement des filières laitières dans l'ensemble de la sous région. Ainsi la politique agricole commune, ECOWAP, avait fait naître de nombreux espoirs. En effet, elle s'est fixée comme objectif de "contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et sociale et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays". A travers cette politique, les Etats membres reconnaissent la place prépondérante de l'agriculture dans l'économie de l'Afrique de l'Ouest ainsi que le principe de souveraineté alimentaire lié à une réduction des importations. Ils reconnaissent également l'efficacité et l'efficience de l'agriculture familiale. Ils s'engagent à consacrer au moins 10 % des budgets d'investissement nationaux au développement du secteur agricole afin d'améliorer sa productivité et de réduire l'insécurité alimentaire. Cependant, il semble que les espoirs suscités se soient aujourd'hui estompés. En effet, malgré les promesses faites par les gouvernements, cette politique souffre d'un manque de moyens. De plus, comme dans le cas des politiques nationales, la politique douanière adoptée par la CEDEAO, avec un tarif douanier très faible pour les produits laitiers, 5 % pour la poudre et 20 % pour le reste, rend très compétitifs les produits importés aux dépens du développement des filières agricoles locales. Cette politique, d'orientation très libérale, ne permet donc pas une protection de l'agriculture pourtant prévue dans l'ECOWAP où l'on peut lire : "En l'absence d'un accord valable sur le commerce des produits agricoles à l'OMC, une action de protection unilatérale au niveau régional est justifiée comme moyen de compenser les distorsions sur le marché mondial".

**Au niveau régional,
une politique
agricole commune
privée de ses
moyens d'actions par
un tarif douanier
trop bas**

B1 ... renforcées par un environnement international hostile

Les contraintes internes ont un poids certain, le défi du développement d'une filière locale ne pourra réellement être gagné que si l'environnement international ne lui est pas hostile. En effet comment une filière laitière local pourrait-elle se développer face à la

⁹ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

pratique bien installée d'importation de lait et aux accords internationaux à l'impact dévastateur ?

1. Une dépendance aux importations réelle et ancrée dans les mentalités

**Les produits laitiers,
3^{ème} importation du
pays**

Les importations de produits laitiers sont la première source de confrontation entre la production locale et le marché international. Cette confrontation est d'autant plus importante que le Mali est un des plus gros importateurs de produits laitiers. Les estimations des importations varient de manière importante selon les auteurs. Selon douanes maliennes, les importations ont coûté 15,5 milliards de Fcfa en 2000, soit le 3^{ème} produit importé au Mali et 8 milliards de Fcfa pour l'année 2003. Ces statistiques ne tiennent pas compte des flux inter-régionaux de poudre de lait. Or ceux-ci pourraient combler cette baisse apparente. Si la tendance au Mali est à la baisse, elle est à la hausse pour l'ensemble de la sous région. Selon la FAO, pour le seul lait de vache entier en poudre, les importations représentaient 5 500 tonnes métriques pour un montant total de 15,7 \$ soit plus de 8 milliards de Fcfa en 2004 et 7 600 tonne métriques importés pour un montant de 14 000 \$ soit un peu plus de 7 milliards de Fcfa en 2000. La FAO considère donc que le tonnage des importations de lait de vache baisse tandis que le coût augmente.

**90 % des
importations
viennent d'Europe**

Selon la synthèse bibliographique réalisée par le REPOL, la grande majorité (90 %) des importations provient d'Europe (Pays-Bas, France, Irlande, Pologne) mais aussi de Nouvelle Zélande et des Etats-Unis. Ces importations se font principalement sous forme de lait en poudre, ensuite transformé localement, mais on trouve également du lait évaporé ou concentré, de l'huile de beurre et des fromages.

**Des impacts
importants mais
difficiles à estimer**

Le développement du marché des produits importés a entraîné une profonde transformation de la filière nationale, modifiant en partie les habitudes alimentaires et entraînant l'apparition d'entreprises laitières utilisatrices de ces produits. On estime qu'au Mali de 50 à 80 % du lait consommé est du lait importé. Selon Metzger et al., les produits importés représenteraient même 94 % de la consommation de Bamako. Leur impact sur le développement de la filière locale est difficile à estimer, les importations ayant empêché l'apparition d'une véritable filière plus qu'elles ne l'auraient détruite.

**Une concurrence
basée sur des
multiples facteurs**

Les raisons de cette concurrence sont multiples et pas toujours simples à analyser. Si la concurrence par les prix semble aujourd'hui s'amenuiser, les autres facteurs de compétitivité sont encore souvent plutôt en faveur du lait importé. (cf. encadré).

Concurrence lait local - lait importé : Une affaire de prix ?

Au vu de l'importance des importations laitières au Mali, nombreux sont les acteurs de la filière à s'interroger sur les facteurs de compétitivité respectifs des laits local et importé.

Pour Modibo Diarra la concurrence s'explique essentiellement par le facteur prix : la concurrence des produits laitiers importés est impitoyable. [...]. Moins cher que le lait produit localement, le lait en poudre importé domine le marché. Un sachet de 500 g de Vivalait, par exemple, peut donner 5 litres de lait et coûte 1 200 Fcfa (1,8 €) soit un prix

au litre d'environ 240 Fcfa alors que le litre de lait frais produit par les fermes se vend entre 350 et 400 Fcfa à Bamako. "On peut vendre moins cher le lait en poudre parce que la plupart des laits qui nous arrivent d'Europe sont subventionnés", regrette l'éleveur. Une différence de prix suffisante, en tout cas, pour attirer les consommateurs vers le lait en poudre. Même les unités de transformation ne résistent pas à la tentation du prix bas. Malilait, qui fabrique du lait pasteurisé, lait caillé, yaourt, etc., a acheté en 2005 près de 1,2 million de litres de lait frais aux producteurs locaux, mais travaille essentiellement avec du lait en poudre. Quant à la Générale alimentaire malienne (GAM) et la filiale locale de Yoplait, elles n'utilisent que le lait en poudre. La GAM n'achète pas de lait frais, car elle ne dispose pas d'installations pour le conserver. Il en est de même pour les 150 petites unités artisanales de production que compte la capitale malienne.¹⁰

Pour les chercheurs du réseau REPOL, la concurrence entre le lait local et le lait importé n'est pas qu'une affaire d'argent mais aussi une question de réseau de distribution, de facilité d'emploi et d'hygiène. " Les résultats [de l'étude qu'ils ont réalisée sur le sujet] montrent que le prix est un facteur discriminant important entre les nombreux produits mis sur le marché. " Mais "dans les centres urbains maliens, le facteur prix n'explique donc pas seul l'écart grandissant entre les ventes de laits importés, notamment le lait en poudre, et celles du lait produit localement. Une autre raison se trouve dans la force de distribution de ces produits importés face aux produits locaux. Le réseau de boutiquiers, dense et ubiquiste, représente un atout décisif en faveur du lait en poudre face à celui des revendeuses de lait frais ou caillé issu de la production locale. Aussi bien en termes de flux commercialisés que de nombre d'acteurs par habitant urbain, les boutiquiers dominent clairement l'ensemble des acteurs de la filière lait. En comparaison aux autres détaillants, leurs ventes sont 2 à 10 fois supérieures et ils sont près de 20 fois plus nombreux à Bamako. S'il existe une réelle volonté de promouvoir la production locale, l'appui à la collecte (facteur disponibilité) et au marketing devrait par conséquent être considéré par les responsables de la politique laitière au Mali comme prioritaire par rapport à d'autres leviers tels que la taxation de la poudre de lait (facteur prix). " ¹¹ Les enquêtes réalisés auprès des consommateurs dans le cadre de ces recherches ont mis en évidence que " la concurrence forte du lait en poudre face au lait frais repose surtout sur les modes de consommation, mais aussi sur des critères de qualités sanitaires et nutritionnelles, plutôt que sur le prix"¹², les consommateurs semblent en effet préférer la poudre, jugée plus facile à utiliser, plus polyvalente et plus simple à trouver. Cependant, il semble que le facteur prix ait également un impact sur ces facteurs. En effet au regard de la pression à la baisse des prix imposée par les importations, la filière locale ne peut investir pour améliorer sa compétitivité sur d'autres facteurs. Les revenus issus des taxes aux importations devraient être utilisés à cet effet.

Nombre d'observateurs insistent sur le facteur image et marketing de cette concurrence. Les techniques marketing importantes mises au service des produits importés pérennisent l'iniquité fondamentale qui règne sur les circuits de commercialisation. Ainsi, de nombreuses publicités sont présentes tant sur les panneaux dans la rue qu'à la télévision, vantant les mérites des produits laitiers d'importation. Si ces publicités ventent quelquefois la qualité du lait venu d'Europe, elles entretiennent aussi parfois l'illusion d'un produit local ou au moins régional essentiellement pour les yaourts qui portent la mention produit du Mali même s'ils sont faits à base de poudre importée. Les femmes peules vendent même parfois sous l'appellation lait frais du lait reconstitué à base de poudre importée. De ce fait, il est très difficile pour le consommateur de différencier les produits réalisés avec du lait frais et les produits réalisés à partir de poudre importée.

¹⁰ D'après l'article « La poudre blanche étouffe les éleveurs maliens » de Bréhima Touré

¹¹ D'après l'article "Prix et disponibilité des produits laitiers dans les villes du Mali" de Ch. Corniaux, R. Pocard-Chappuis, D. Coulibaly, B. Bonfoh in B. BONFOH, P.N. DIEYE, G. DUTEURTRE *Vers de nouvelles politiques laitières en Afrique de l'Ouest*: Résumé des communications de l'atelier régional à Bamako du 29 mai au 2 juin 2006, Repol, 2006.

¹² D'après l'article "La consommation de produits laitiers dans les villes maliennes : une analyse de marché pour mieux piloter la filière" de Ch. Corniaux, R. Pocard-Chappuis, D. Coulibaly, B. Bonfoh in B. BONFOH, P.N. DIEYE, G. DUTEURTRE *Vers de nouvelles politiques laitières en Afrique de l'Ouest*: Résumé des communications de l'atelier régional à Bamako du 29 mai au 2 juin 2006, Repol, 2006.

Les importations, un frein au développement de la filière locale

Cette concurrence est un frein au développement de la filière locale car elle entretient son manque de financement chronique. En effet, les industriels locaux préfèrent acheter de la poudre de lait plutôt que d'investir dans la filière locale pour permettre l'émergence d'un véritable circuit de collecte et de commercialisation sécurisant les éleveurs quant aux débouchés possibles pour leur production et les aidant donc eux aussi à investir.

Mais, ces importations ont également des effets positifs

Les conséquences de ces importations pour le Mali ne sont pas univoques : certes elles freinent le développement de la production laitière locale, mais elles ont également des effets positifs:

- elles entraînent des créations d'emplois dans le secteur des industries de transformation notamment,
- elles permettent l'approvisionnement en lait à bas prix de la population citadine,
- elles constituent aujourd'hui un palliatif obligé par rapport aux faiblesses de la production locale.

2. Des accords commerciaux internationaux aux conséquences potentiellement dévastatrices

Le Mali est intégré à l'Economie Monde à travers des accords commerciaux internationaux signés ou en cours de négociation. Parce qu'ils régissent notamment le niveau de protection que le pays peut accorder à son agriculture, ces accords ont un impact direct sur les performances du secteur élevage. Il semble globalement que pour la production locale de lait, les conséquences de ces accords soient plutôt négatives.

Le Mali est, actuellement, en tant que membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en train de négocier un Accord de Partenariat Economique (APE)¹³ avec l'Union Européenne. Dans le cadre de cette négociation, l'Union européenne déclare poursuivre comme objectif de contribuer au développement des pays de la CEDEAO en encourageant d'une part la promotion de l'intégration régionale et en favorisant parallèlement la création d'une zone de libre échange entre les deux régions.

Les APE, accords de partenariat économique, devraient avoir des impacts négatifs sur le développement de la filière laitière malienne

Le fait marquant, ici, est donc la fin de la non-réciprocité des avantages commerciaux traditionnellement consentis aux pays ACP par l'Europe à travers les conventions de Lomé, régulièrement négociées depuis 1975. Selon une étude réalisée par l'IRAM¹⁴, la conclusion d'un APE incluant l'ouverture totale du marché des produits laitiers devrait avoir au Mali un impact fortement négatif pour la production laitière locale. D'après la modélisation réalisée, la baisse du prix de la poudre engendrée conduirait à une contraction de plus de 4 % de la production locale et à une diminution de la valeur

¹³ cf. fiche de présentation en annexe

¹⁴ Institut de recherche et d'application des méthodes de développement, www.iram-fr.org

ajoutée de la filière de 3 %. L'augmentation programmée des importations pourrait correspondre à une production de 9 000 tonnes de lait frais. La facture d'importation du lait s'accroîtrait de 2,6 milliards de Fcfa. Seuls les consommateurs finaux pourraient en profiter, à condition, toutefois, que la baisse du prix de la poudre soit bien répercuté par les transformateurs et commerçants : à coût constant, ils pourraient augmenter leur consommation de 1,9 %.

En définitive, d'après l'IRAM, on peut considérer que compte tenu de l'importance de la production nationale de lait de consommation, de la création de richesse qu'elle génère, et du peu d'avantage dont jouissent actuellement les éleveurs, l'APE exige d'eux des efforts supplémentaires coûteux pour la collectivité.

Par ailleurs, sous prétexte d'accélérer l'intégration régionale, et sous la pression de l'Union européenne qui souhaite conclure les négociations fin 2007, la CEDEAO s'est dotée d'un Tarif Extérieur Commun (TEC). Dans l'urgence, l'alignement sur les taux actuellement en vigueur à l'UEMOA¹⁵ a été décidé par les chefs d'Etats de la CEDEAO en janvier 2006.

Ce TEC comporte quatre catégories de produits :

- des produits avec des droits de douanes nuls (produits à caractère social, tels les produits pharmaceutiques),
- des produits avec des droits de douanes de 5 % (produit de première nécessité et matières premières de base dont le blé),
- des produits avec des droits de douanes de 10 % (produit intermédiaires dont riz)
- des produits ayants des droits de douanes de 20 % (produits finis).

A ce niveau, ils ne permettent pas de protéger stratégiquement des filières locales en émergence. Ces taux, sont inférieurs aux taux consolidés par les Etats membres individuellement au niveau de l'OMC. Ce qui signifie qu'ils ne sont pas figés à ce niveau irrémédiablement, et pourraient être réévalués à la hausse sans que les pays concernés soient en infraction avec leurs engagements internationaux.

En ce qui concerne le lait, les droits de douane appliqués à l'importation sont de 5 % pour le lait en poudre et de 20 % pour les produits transformés. Avec ces taux, les transformateurs sont favorisés (ils peuvent s'approvisionner à bas prix en produits importés) aux dépens les éleveurs. A contrario, certains pays ont mis en place une réelle politique de protection de leurs filières, comme le Kenya où les importations de lait sont taxées à 60 %. Cette politique de protection combinée à une politique interventionniste de soutien de la filière semble donner de bons résultats : le Kenya est autosuffisant pour les produits laitiers et le lait produit par l'agriculture familiale représente 70 % du marché laitier national.

Le tarif douanier mis en place au sein de la CEDEAO est trop bas pour permettre de protéger stratégiquement les filières locales en émergence

Pourtant, au Kenya des tarifs douaniers plus élevés ont permis le développement d'une filière locale

¹⁵ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

III. Vers un développement durable de la filière lait local ?

A] La responsabilité des acteurs maliens

1. Organisations paysannes et ONG se mobilisent déjà...

En réponse au défi de la mise en relation des bassins de production et de consommation, les acteurs de la filière locale au Mali se mobilisent principalement de deux façons : en s'organisant pour collecter, transformer et commercialiser le lait malien d'une part, et d'autre part, en fédérant les acteurs de la filière afin de renforcer leur audience auprès des pouvoirs publics, en vue de rééquilibrer le rapport de force qui les oppose aux acteurs des filières d'importation.

Première de leurs initiatives, donc, s'organiser pour collecter, transformer et commercialiser le lait malien.

Depuis les années 1990 le modèle des mini-laiteries artisanales se développe massivement. Ce modèle s'est peu à peu imposé, en réponse aux échecs enregistrés par la promotion de laiteries industrielles. La greffe telle quelle du modèle laitier européen, qui constitua pendant longtemps l'essentiel de l'appui à la production laitière en Afrique de l'Ouest, n'a pas pris. En effet, ces grandes industries, que ce soit du temps de la gestion étatique des années 1970 ou après leur privatisation dans les années 1980-1990, ne parvinrent pas à atteindre leur double objectif, fournir du lait à bas prix aux populations urbaines et permettre le développement des filières de production locale.

Les mini laiteries artisanales ont une capacité de 25 à 300 l/j et s'appuient généralement sur les débouchés offerts par la proximité d'une zone urbaine. Leur matériel est plutôt sommaire comprenant notamment du matériel de pasteurisation et de refroidissement ainsi que des réfrigérateurs et des congélateurs permettant un stockage limité en volume et en temps. Si l'essentiel des mini laiteries travaillent avec de la poudre de lait importée, un certain nombre ont fait le choix d'utiliser du lait local pour des raisons de qualité du produit et/ou de volonté de développer la filière locale, comme c'est le cas du réseau Danaya Nono au Mali (cf. encadré).

Avec les mini-laiteries, les éleveurs s'organisent pour collecter, transformer et commercialiser leur lait

Les mini- laiteries Danaya Nono

Le réseau Danaya Nono est le réseau de mini laiteries travaillant avec du lait local le plus connu du Mali. Lancé en 1990 à Koutiala, avec l'appui du CIDR (Centre international de développement et de recherche) le réseau compte aujourd'hui 5 mini-laiteries implantées dans les villes secondaires du Mali : Koutiala, San, Niono, Fana et Mopti/Sévaré assistés par une ONG malienne ICD (Initiative Conseil Développement).

Ayant pour objectif initial l'appui à la production laitière, ces unités sont construites sur les mêmes principes :

- collecte rurale auprès de petits producteurs isolés, situés dans un rayon de moins de 30km de la ville où se fait la transformation
- transformation puis commercialisation urbaine
- contractualisation entre entreprise et producteurs organisés visant à la fourniture de services utiles aux producteurs (santé animale, alimentation, qualité du lait, initiation à la gestion, etc.)
- utilisation de lait local comme matière première principale, pour au moins 90 % des volumes traités conformément au label interne commun aux 5 laiteries, même si la poudre de lait importée vient en complément du lait lorsque les collectes de lait sont trop irrégulières. Ce choix coûteux implique de se positionner sur des produits hauts de gamme, souffrant moins de la concurrence directe des produits importés.

L'objectif à terme est que les 5 mini-laiteries soient organisées sous forme de SARL dont les actionnaires sont les différents acteurs (groupement de producteurs, salariés de l'entreprise, structure d'appui). A ce jour seules les laiteries de Koutiala, Niono et San ont acquis cette forme juridique. Un GIE (groupement d'intérêt économique) a été mis en place par les laiteries pour assurer des fonctions de conseil, de réflexions stratégiques et de groupement d'achat.

Environ 400 éleveurs sont constitués en groupement de collecte. En 2005 le chiffre d'affaire du réseau était de 138 Millions de Fcfa pour un déficit de 1,9 millions de Fcfa. 334 000 litre de lait ont été collectés (soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à 2004). Le revenu annuel moyen par éleveur est de 176 000 Fcfa. 90 emplois ont été créés par le réseau en ville dont 40 sont permanents. La performance des laiteries est déterminée par leur capacité à maîtriser les charges tout au long de la chaîne de la production à la commercialisation et à savoir faire correspondre et réguler les volumes de lait à approvisionner avec les volumes consommés par le réseau urbain de distribution. Les responsables doivent savoir animer les réseaux de producteurs et de vendeurs en conséquence.

**Les mini-laiteries
présentent un bilan
positif mais leur
impact est limité**

Ces mini-laiteries travaillant à base de lait local peuvent se prévaloir d'un certain succès s'appuyant sur une gamme de produits adaptés à la consommation locale. Elles permettent la sécurisation des revenus des éleveurs ainsi qu'une complémentation alimentaire et un meilleur suivi sanitaire des troupeaux. Leur principale force réside dans la contractualisation avec les éleveurs du prix du lait et des quantités à livrer ce qui permet d'assurer un approvisionnement minimum mais celui-ci reste parfois insuffisant d'où un recours au lait en poudre. Plus largement, cette dynamique est de fait favorable à la production nationale malgré la concurrence des importations. Celle-ci est également un "plus" pour la structuration de la filière : en amont où elle accompagne l'intensification des pratiques et l'organisation des éleveurs; en aval où elle engendre un début d'organisation formelle et crée, certes de manière limitée, de nouveaux créneaux ou métiers du lait. Ce succès doit cependant être nuancé du fait de leurs possibilités de développement forcément limitées, du fait des risques de saturation du marché des villes secondaires et de leurs difficultés à s'implanter à Bamako.

**Des groupements de
producteurs se
fédèrent afin de se
faire entendre par
les pouvoirs publics**

Parallèlement à cette mise en place d'un modèle de commercialisation adapté au contexte local, les initiatives se multiplient pour fédérer les acteurs de la filière afin qu'ils puissent faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics. Ceci devrait

permettre une meilleure adaptation des politiques publiques à leurs besoins.

Premier maillon de la chaîne de production, les éleveurs tentent de se regrouper pour faire mieux entendre leur voix et donc peser davantage sur la définition des politiques de soutien à l'élevage. Parmi ces initiatives, certaines visent à créer des fédérations d'éleveurs laitiers, tandis que d'autres favorisent la mise en place de commissions consacrées à l'élevage au sein de syndicats existants. Comme exemple de la première catégorie, des éleveurs autour de Bamako se sont regroupés en fédération pour collecter leur lait et porter la voix des éleveurs auprès des autorités. Aujourd'hui, ils tentent de créer une fédération des associations de producteurs de lait au Mali. Pour illustrer la deuxième catégorie, on peut citer le développement de la commission élevage de l'AOPP (Association des organisations professionnelles paysannes) de Koulikoro.

Le programme d'appui à la filière laitière périurbaine au Mali (Paflapum)

En collaboration avec une ONG locale Cab Dèmèso, VSF Suisse appuie à travers le projet Paflapum (Programme d'appui à la filière laitière périurbaine au Mali), quatre coopératives d'éleveurs soit environ une centaine de membres. L'objet de ce projet est d'intensifier une petite partie du troupeau, d'augmenter la productivité de l'ensemble de la filière et d'améliorer la qualité hygiénique du lait.

Les coopératives jouissent à travers le projet d'un soutien technique mais aussi et surtout organisationnel pour assurer leur diverses fonctions :

- assurer la collecte et la transformation du lait des membres et non membres, chacune des coopératives traitant aujourd'hui entre 50 et 1 000 l par jour.
- permettre aux membres d'intensifier leur production à travers des actions de sensibilisation et de formation notamment sur l'alimentation et les soins vétérinaires, ce qui a aujourd'hui permis de réduire les variations saisonnière de production.
- porter la voix des producteurs laitiers auprès des gouvernants

Un réseau de chercheurs et d'acteurs de la filière s'est également mis en place dans l'ensemble de la sous-région ouest africaine pour tenter d'apporter une réponse à la question cruciale de la production régionale de lait. Il s'agit du REPOL, Réseau de recherches et d'échanges sur les politiques laitières. Ouvert à toute personne ou institution intéressée par le développement des filières laitières ouest-africaines, il vise à promouvoir les recherches socio-économique sur les filières laitières, à renforcer la concertation et les échanges d'informations et à appuyer la formation des acteurs de ces filières. Ce programme concentre ses travaux de recherche autour des questions du fonctionnement des filières et du marché plutôt que sur la production ou sur les techniques de transformation et l'hygiène du lait, sujets déjà abondamment traités ces 20 dernières années. Prévu pour deux ans, ce projet n'a pour le moment pas diffusé ses résultats de recherche mais a permis de mettre en place des cadres de concertation nationaux dans chacun des pays de la sous région et de rassembler les informations disponibles sur les filières à travers la rédaction de synthèses bibliographiques.

Le REPOL, réseau de chercheurs et d'acteurs de la filière, s'est mis en place pour soutenir la filière

2. ...Elles ont besoin d'un véritable soutien politique.

Les initiatives de la société civile décrites ci-dessus sont sans conteste un préalable indispensable au développement de la filière. Elles ne suffiront cependant pas, à elles seules, à l'assurer : pour cela, elles doivent être soutenues et accompagnées par l'Etat à travers la mise à disposition de moyens et surtout le témoignage d'une véritable détermination politique.

L'Etat doit pouvoir faciliter l'amélioration des performances de la filière : favoriser une intensification raisonnée de la production et l'émergence d'un circuit de collecte-distribution adéquate.

Aujourd'hui une vache malienne produit en moyenne 500 l par an, selon les chiffres du REPOL, alors qu'en France ou dans le reste de l'Europe il n'est pas rare qu'une vache produise plus de 9 000 l de lait par an. Il s'agirait donc pour l'Etat malien d'aider les éleveurs à produire plus de lait avec autant, voire moins de vaches. Cela suppose de permettre aux éleveurs d'avoir un accès facilité aux ressources alimentaires, aux terres et aux soins vétérinaires. L'Etat doit pouvoir favoriser l'accès à l'alimentation : terres de pâture et complément alimentaire. Le tourteau de coton par exemple, bien que présent au Mali, est aujourd'hui inaccessible aux éleveurs. De même, l'Etat peut favoriser la production de produits vétérinaires génériques, ainsi que la multiplication du nombre de vétérinaires sur le terrain. Ces aides ne pourront être efficaces que si la perception du statut d'éleveur et les pratiques sociales évoluent également : comme le souligne Modibo Diarra pour le moment beaucoup d'éleveurs maliens "ne comprennent pas qu'il vaut mieux posséder un petit nombre de vaches bien entretenues, plutôt que d'avoir un grand troupeau laissé en brousse à la merci des fauves et des parasites"¹⁶. Cette amélioration de la production suppose donc également des efforts de formation des éleveurs pour qu'ils en comprennent mieux les enjeux et modalités.

L'Etat doit favoriser une intensification raisonnée de la filière

Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, cette augmentation de la production n'aura aucune incidence sur la consommation si elle ne s'accompagne pas d'efforts dans le domaine de la collecte et de la distribution. Là, encore, l'Etat peut aider la filière lait à devenir plus performante. Il s'agit de développer les infrastructures permettant un acheminement plus rapide du lait des centres de production aux centres de consommation, mais aussi de favoriser l'émergence de process permettant une meilleure conservation de celui-ci lors du transport, comme la lactoperoxydase.

L'Etat doit permettre l'émergence d'un circuit de collecte-distribution adéquate

La politique nationale doit aussi favoriser les complémentarités entre les mini-laiteries artisanales et une collecte de type industriel. En effet, si le modèle des mini-laiteries traitant le lait local a prouvé sa viabilité, son impact économique effectif pour l'amont de la filière reste discutable. Amadou Diallo note que les quantités collectées par ces mini-laiteries, de l'ordre de 300 t par an "sont encore insignifiantes et par là même ont un effet faible sur l'économie nationale"¹⁷, même si leur impact peut être vital pour les éleveurs

Mini-laiteries et collecte industrielle doivent coexister

¹⁶ D'après l'article « La poudre blanche étouffe les éleveurs maliens » de Bréhima Touré

¹⁷ C. Corniaux, G. Duteurtre, P.N. Dieye, R. Pocard-Chapuis *Les mini laiteries comme modèle d'organisation des filières laitières en Afrique de l'Ouest : succès et limites*. Revue Elev. Méd. Vét. Pays trop., 2005,58 (3) : 00-00

concernés ! Les mini-laiteries artisanales ne sauraient donc à elles seules résoudre l'ensemble des difficultés des filières laitières locales. Leur objectif de lutte contre la pauvreté rurale n'est pas complètement atteint car les populations pastorales sont souvent exclues de la collecte. De même, le développement de la filière est lui aussi restreint au vu des quantités concernées. De plus elles connaissent une certaine vulnérabilité due à leur incapacité à exporter leur production vers les grandes villes et surtout la capitale. Pour bon nombre d'observateurs, il est donc temps d'avoir une approche pragmatique combinant mini-laiteries et laiteries industrielles. Il importe notamment de réfléchir à une échelle infra-nationale et de différencier le type de développement laitier à promouvoir en fonction de la zone concernée, calibrant les installations de collecte et de transformation aux besoins locaux. Ainsi, autour de Bamako un certain nombre d'éleveurs semi-intensifs pourraient fournir l'industrie laitière. Mais les discussions entreprises avec Mali lait SA ont échoué sur le prix du lait proposé aux producteurs.

Le problème n'est donc pas un souci de production mais plutôt d'écoulement : il s'agit de réussir à persuader les éleveurs de s'organiser pour faire en sorte que la collecte soit possible tout comme la fourniture de lait à un prix acceptable pour tous (éleveurs, transformateurs, consommateurs) d'autant que la concurrence des importations est très importante à Bamako. Dans les villes secondaires, il faut travailler à l'implantation de mini-laiteries ou de centres de collecte aux tailles adaptées aux capacités de production des éleveurs locaux. Des centres de collecte dispersés à travers les zones de pâturage reliant rapidement une usine située à Bamako pourraient éventuellement fonctionner sur le modèle de la laiterie Tiviski et permettre une collecte plus importante chez les éleveurs transhumants.

L'Etat peut également aider le lait local à trouver sa place par rapport aux importations en contribuant à l'amélioration de sa compétitivité.

L'Etat peut influencer sur la compétitivité prix du lait local en rendant le lait importé plus cher par une augmentation des tarifs douaniers. Ceci suppose un accord au niveau sous régional. Dans un même temps, pour ne pas défavoriser les consommateurs urbains, il faut également réduire le coût du lait local en jouant principalement sur les coûts d'acheminement. Le lait local pourrait trouver sa place dans la transformation laitière industrielle à condition de réfléchir à l'implantation des différents centres de collecte et usines, de ne pas mettre une unité industrielle en plein cœur de Bamako sans réfléchir aux potentialités d'approvisionnement à cet endroit. Ces précautions combinées à un développement des infrastructures devraient pouvoir permettre de trouver du lait local à un prix plus abordable qu'aujourd'hui.

Mais l'Etat peut aussi influencer les autres facteurs de compétitivités entre le lait local et le lait importé : image, disponibilité, qualité, hygiène, etc. Ceci suppose un effort de vulgarisation et de formation envers les éleveurs, une meilleure information du consommateur sur le produit qu'il consomme. Bon nombre d'observateurs soulignent également l'importance de l'élaboration d'une réglementation claire concernant les produits laitiers et dont l'application soit réellement contrôlée pour éviter les

**L'Etat doit aider à
améliorer la
compétitivité du lait
local**

abus auxquels on assiste actuellement et qui rendent, parfois, le consommateur soupçonneux vis à vis de la production locale.

Plus généralement, il s'agit de ne plus être, comme aujourd'hui dans une simple relation de concurrence entre les filières locales et d'importation mais bien de développer les complémentarités entre celles-ci. En effet, si les filières laitières locales souffrent certainement des importations, il ne faut pas oublier les rôles bénéfiques que jouent celles-ci notamment pour le développement d'une filière agro-industrielle articulée autour de la transformation de la poudre. Les importations peuvent également permettre de pallier les insuffisances de la production locale pendant la saison sèche.

Enfin l'Etat doit être vigilant aux conséquences sociales de ce développement de la filière. En effet, celui-ci pourrait entraîner une reconfiguration du paysage traditionnel des éleveurs. Ainsi, les pasteurs transhumants traditionnels et a fortiori les nomades sont quasiment exclus du système de collecte industriel du fait de leur mobilité et de leur éloignement des points de collecte. Les fournisseurs des laiteries sont donc soit des éleveurs peuls ou maures déjà sédentarisés autour des villes secondaires, soit des agriculteurs, cotonniers ou riziculteurs, qui saisissent cette opportunité pour thésauriser dans l'élevage bovin. Ceci conduit à un certain nombre de conflits entre les agriculteurs propriétaires des bêtes et les bouviers peuls, ces derniers ne bénéficiant plus de l'argent du lait, leur mode de paiement traditionnel. De même, au sein du groupe peul, on assiste à une redistribution de l'argent du lait. Ce dernier, traditionnellement dévolu aux femmes, est réorienté vers les hommes. Ceux-ci le redistribuent certes en grande partie aux femmes, mais elles ne sont plus aussi autonomes qu'avant.

L'Etat doit aussi être vigilant aux conséquences sociales du développement de la filière

B] Vers des politique agricoles et commerciales internationales solidaires ?

1. Pour permettre aux pays africains d'emprunter le chemin de développement suivi par l'UE

L'Union européenne s'est appuyée dès les années 1960 sur une politique très volontariste pour permettre le développement de son agriculture et atteindre l'autosuffisance, celle-ci s'est d'ailleurs transformée en surproduction chronique depuis. Le soutien à la filière lait coûte directement 2,5 milliards d'euros par an aux citoyens de l'Union européenne dont au moins la moitié est consacrée aux subventions à l'exportation. L'UE a mis en place divers outils pour réguler cette filière : un système de quotas pour éviter des excédents trop importants, des interventions lorsque le prix baisse en dessous d'un certain seuil, des protections fortes aux frontières et des subventions pour soutenir les exportations mais aussi la consommation intérieure. Ce système avec un quota supérieur à la consommation européenne entraîne automatiquement, l'apparition sur le marché mondial de lait européen dont les prix, maintenus artificiellement bas par le système des subventions attribuées aux acteurs de la filière lait européenne, sont inférieurs aux coûts de

L'UE soutient ses filières laitières

production.¹⁸ Ce prix mondial du lait est d'autant plus faible que le marché international du lait est un marché de surplus.

Mais ne permet pas aux Etats africains de faire de même

Non contente de concurrencer ainsi la production africaine locale avec ses exportations, l'UE à travers les accords signés à l'OMC tout comme les accords de partenariat économique UE-ACP¹⁹ en cours de négociation empêche les Etats africains de mettre en place les outils de protection de la filière qu'ils ont eux-mêmes utilisés. Le chemin de développement agricole connu par l'Europe du fait de l'élaboration de la PAC dans les années 1960 qui reposait en grande partie sur un soutien aux exportations et une protection vis à vis des importations est donc aujourd'hui interdit aux pays africains qui doivent compter sur la seule ouverture des marchés pour se développer.

L'aide européenne au développement consacrée à l'agriculture chute

Enfin, l'Europe a su profiter pour développer son agriculture du plan Marshall. Aujourd'hui malgré les diverses annonces faites, une simple observation des chiffres fournis par l'OCDE montre que l'aide au développement européenne consacrée à l'agriculture chute. Ainsi le FIDA notait-il dans son rapport 2001 sur la pauvreté rurale : « Alors que la plupart des donateurs et des pays en développement réorientent leurs politiques de développement pour privilégier la lutte contre la pauvreté, on pourrait s'attendre à ce que les investissements et l'aide extérieure soient concentrés sur les pays les plus pauvres, et sur l'agriculture et les autres activités rurales. Cela n'est pas le cas. Par exemple, entre 1988 et 1998, l'aide à l'agriculture a chuté de près des deux tiers en termes réels ». Selon les chiffres de l'OCDE la part de l'aide au développement de l'UE consacrée à l'agriculture est passée de 25 % à 6 % entre 1980 et 2000²⁰

2. Pour reconnaître le droit à la souveraineté alimentaire dans les négociations internationales.

Les politiques de libéralisation n'ont pas permis de juguler la faim

Si la théorie officielle veut que l'ouverture des frontières et l'élimination des pratiques anticoncurrentielles permettent de réguler les marchés et de tendre vers une meilleure utilisation des ressources améliorant le bien être de tous les citoyens de la planète, force est de constater que les politiques de libéralisation sont loin d'avoir atteint leur but. Ainsi entre 1995 et 2001 le nombre de personnes sous alimentés dans le monde a augmenté de 18 millions pour atteindre 852 millions.

Tout au long des sommets internationaux, l'engagement a été réaffirmé de mettre le développement et la fin de la pauvreté au cœur des politiques internationales : ainsi le cycle des négociations en cours à l'OMC est né à Doha en 2001 avec pour principe de mettre le développement des pays du Sud au cœur de son mandat. Dans cette optique la filière élevage revêt un caractère fort important de par son

¹⁸ Pour en savoir plus sur la filière lait en Europe, consulter l'étude réalisée par Benoît Faucheu du GRET pour ALIMENTTERRE 2006.

¹⁹ L'acronyme UE ACP désigne les partenaires de ces accords l'Union européenne et les pays de la zone Afrique Caraïbe et Pacifique

²⁰ OCDE, Aide à l'agriculture, décembre 2001

dynamisme et son importante présence dans le monde rural. Pourtant, il semble que les négociateurs de l'OMC aient perdu en route le sens de ces négociations. La référence au développement ressemble de plus en plus à un enrobage destiné à faire accepter plus facilement les politiques de libéralisation des échanges et d'ouverture des marchés.

**La souveraineté
alimentaire doit être
au centre des
négociations
agricoles**

Pour que le développement soit une réalité pour tous, il faut remettre au centre des négociations agricoles, entre l'UE et les pays ACP, la question du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire. Ainsi en 1996 lors du Sommet Mondial de l'Alimentation la communauté internationale a réaffirmé " le droit de chaque être humain d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim"²¹ . Les Etats se sont également engagés à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim, engagement réitéré en 2000 lors du sommet du millénaire. Pourtant aujourd'hui la réalité est tout autre. Il est donc urgent de donner la priorité au respect des droits de l'homme. Pour cela, il faut cesser de faire dépendre le sort des 2,8 milliards de personnes vivant de l'agriculture de la seule loi du marché et de la libéralisation des échanges.

La souveraineté alimentaire

On peut définir la souveraineté alimentaire, comme le droit pour un pays ou un groupe de pays de mener une politique agricole et alimentaire adaptée à ses besoins sans dommages pour les pays tiers. Ces politiques doivent bien entendu être menées de manière à préserver l'emploi agricole. Elles doivent également garantir un accès à tous aux moyens de production et préserver l'environnement. Cette souveraineté alimentaire de tous implique le respect d'un certain nombre de principes :

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans et des sans terre à la terre, à l'eau, aux semences et aux crédits.
- L'émergence de prix agricoles mondiaux liés aux coûts de production, via une régulation importante au sein des différents ensembles régionaux.
- Le droit de chacun de décider de ce qu'il produit et ce qu'il consomme ainsi que la manière de le faire
- La participation des populations aux choix de politiques agricoles.
- Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix

**L'UE doit reconnaître
le droit à la
souveraineté
alimentaire**

Pour permettre le développement de la filière lait en Afrique, l'UE doit donc reconnaître, à travers l'ensemble des négociations internationales qu'elles mènent, le droit à la souveraineté alimentaire pour chaque pays. Ceci suppose que :

- L'UE exerce son propre droit à la souveraineté alimentaire mais sans dommage pour les pays tiers, ce qui interdit de fait les

²¹ "Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale"

pratiques de dumping observées aujourd'hui sur le marché mondial du lait.

- L'UE reconnaisse le droit à la souveraineté alimentaire dans le cadre des négociations APE et permette donc aux pays ACP de protéger leur marché intérieur et de mettre en place des politiques agricoles adaptées à leur situation.

- Comme la mise en place de ces politiques agricoles nécessite des moyens, l'UE doit favoriser l'émergence de ces politiques en finançant une partie à travers l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture. Cette aide doit augmenter en valeur mais aussi en qualité soutenant des programmes élaborés en concertation avec les organisations paysannes locales.

CONCLUSION

S'il n'est pas encore gagné, le défi du développement d'une filière laitière locale au Mali peut et doit être relevé. En effet, il doit l'être car le développement de l'élevage et de la production laitière peut significativement contribuer à la lutte contre la faim et la pauvreté. Et il est inimaginable dans une perspective de développement durable de dépendre à ce point des importations, qui satisfont aujourd'hui plus de la moitié de la demande intérieure malienne, pour assurer la sécurité alimentaire de sa population. De plus, il peut l'être car aujourd'hui, le potentiel laitier existe au Mali mais il est largement inexploité du fait des nombreuses contraintes qui limitent le développement des filières laitières tant au niveau interne qu'externe. Cet optimisme quant à la possibilité pour l'Afrique de l'Ouest de réaliser son potentiel laitier est renforcé par le regard porté par François Vatin, chercheur spécialiste de la question laitière, sur les conditions de l'industrialisation laitière en Europe « *Il s'agit d'une histoire moins longue qu'il y paraît. Au XIXe siècle, les vaches laitières françaises n'avaient pas un rendement supérieur à celui des vaches africaines aujourd'hui. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, dans ce qui est devenu aujourd'hui la principale région laitière française : la Bretagne, c'est la production de beurre à la ferme qui domine. Comme aujourd'hui pour le lait dans le monde peul, la vente de beurre était l'affaire des femmes et le passage à la collecte industrielle ne fut pas sans conduire à des transformations profondes des équilibres traditionnels au sein de l'espace domestique. Comme aujourd'hui en Afrique, la rentabilité des structures de transformation était compromise par l'irrégularité des livraisons et notamment le caractère saisonnier de la production laitière. Un regard de longue période sur l'industrialisation laitière relativise ainsi les analyses que l'on peut faire des situations africaines présentes.* »²²

Les défis à relever sont donc à la fois des questions techniques pointues et une réflexion plus large sur les politiques à mener. Pour aider les éleveurs maliens à relever ces défis, il s'agit de se mobiliser. Pour réussir, il faut mener des actions de plaidoyer pour que les politiques du Mali comme celle des autres Etats et les règles internationales du commerce n'entravent pas et favorisent même ce développement. C'est l'objet de la campagne menée par le CFSI et SOS Faim Belgique et Luxembourg : « Lait : l'Europe est vache avec l'Afrique » qui demande l'arrêt de toute forme de soutien à l'exportation européenne, la reconnaissance du principe de souveraineté alimentaire dans le cadre des APE et donc le droit à la protection des marchés par les pays ACP, et l'accroissement des montants consacrés à l'agriculture dans l'aide publique au développement. Cette aide doit être définie, mise en œuvre et évaluée avec la participation de la société civile (organisations paysannes...). Cette campagne menée en Europe par le Consortium **ALIMENTERRE** et ses partenaires vers les autorités européennes vient en complément des actions menées au Mali, mais aussi au Cameroun par l'ACDIC²³, pour réclamer un soutien adapté aux filières laitières de la part de l'Etat malien. Parallèlement à ces actions, des projets doivent être menés pour aider à la structuration de la filière et lui permettre de se développer grâce à une assistance technique et institutionnelle.

²² F. VATIN Les avatars de la laiterie en Afrique de l'Ouest au miroir de l'expérience historique européenne in B. BONFOH, P.N. DIEYE, G. DUTEURTRE *Vers de nouvelles politiques laitières en Afrique de l'Ouest : Résumé des communications de l'atelier régional REPOL*, Bamako, du 29 mai au 2 juin 2006.

²³ ACDIC : Association citoyenne de défense des intérêts collectifs.

BIBLIOGRAPHIE

V. BEAUVAL, *Coopérative laitière et laiterie Danaya Nono de Koutiala*, 2000 (communication personnelle)

B. BONFOH et al., *Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Mali*, REPOL, Document de travail n°2, 2005

B. BONFOH, P.N. DIEYE, G. DUTEURTRE, *Vers de nouvelles politiques laitières en Afrique de l'Ouest*: Résumé des communications de l'atelier régional à Bamako du 29 mai au 2 juin 2006, REPOL, 2006

C.BROUTIN, A.DIALLO, P.DUDEZ, *Mini laiteries "Danaya Nono" "lait confiance"*, in Agridoc, octobre 2001

J.M. CENTRES, J.C. LAMBERT, R. METZGER et L. THOMAS, *L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers*, GRET FAO, 1995

Direction programme ESOP CIDR, *Fiche de présentation du projet Danaya Nono*, août 2005

Coordination SUD, *Agriculture : pour une régulation du commerce mondial*, Décembre 2005

C. CORNIAUX, R. POCCARD-CHAPUIS et al., *Les filières laitières sahélo-soudanaise face au commerce mondial : quels enjeux pour les politiques publiques ?*, in acte du colloque Filières d'exportation de produits agricoles du Sud : réformes institutionnelles, négociations internationales et impact socio-démographique-6/7 avril 2005 Cirad/IER/AUF

C. CORNIAUX, G. DUTEURTRE, P.N. DIEYE, R. POCCARD-CHAPUIS, *Les mini laiteries comme modèle d'organisation des filières laitières en Afrique de l'Ouest : succès et limites*, Revue Elev. Méd. Vét. Pays trop., 2005,58 (3) : 00-00

M. COULIBALY, B. FAIVRE DUPAIGRE, A. DIARRA, *Etude d'impact des APE sur l'économie du Mali : Rapport Final*, IRAM, Octobre 2004

G. DUTEURTRE, *L'organisation de la filière laitière autour de Niono (Mali)*, in CIRAD, sous la coordination de M. GRIFFON, Filière agroalimentaire en Afrique Comment rendre le marché plus efficace ? , MAE DG CID, 2001.

FAO, Livestock sector brief Mali, Mars 2005

B. FAUCHEUX, B. HERMELIN, J. MEDINA, *Impacts de l'Accord de Partenariat Economique UE – Afrique de l'Ouest : Synthèse bibliographique*, GRET, Décembre 2005

Secrétariat Général du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de la République du Mali, *Politique nationale de développement de l'élevage : cadre d'orientation politique*, Janvier 2004

M. OUDET, *L'ECOWAP, le TEC et les APE*, SEDELAN Avril 2005.

M. OUDET, *La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso, et plus largement en Afrique de l'Ouest ?*, Misereor, Juillet 2005

M. PERNOT DU BREUIL, *Un nouveau mode d'accès au marché, plus sécurisant et rémunérateur pour les petits producteurs*, in Agridoc n°5, *Activités non agricoles et para agricoles en milieu rural*, juillet 2003

S. SERBIN, *Cissé Rokiatou Diallo, Une laitière des temps modernes* in Grain de sel n°19, novembre 2001

Sites Internet :

Direction de la statistique de la FAO: <http://faostat.fao.org/>

REPOL : <http://www.repol.info/sommaire.php3>

Réseau lait sain pour le Sahel : <http://www.laitsain.com/>

Informations concernant la production laitière en Mauritanie :

http://www.vsf-belgium.org/docs/info2002/aug_fr_2002.pdf

<http://www.tiviski.com/index.html>

Informations concernant la production laitière kenyane :

M. NGIGI, *Successes in African Agriculture: The Case of Smallholder Dairying in Eastern Africa*. Paper presented at the NEPAD/IGAD regional conference "Agricultural Successes in the Greater Horn of Africa", Nairobi, 22-25 novembre 2004

Export processing zones authority, *Dairy industry in Kenya*, 2005